

<http://clg-les-clorisseaux-poilly-lez-gien.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article190>

I'AS escalade

- Vie des élèves... - L'AS - ARCHIVES AS - ARCHIVES 2009-10 - ESCALADE 2009-10 -



Date de mise en ligne : jeudi 22 octobre 2009

Copyright © Collège Les Clorisseaux - Tous droits réservés

L'AS ESCALADE AU COLLEGE :

http://t1.gstatic.com/images?q=tbn:5XD5GNM99m04OM: http://www.randonneur.net/cliparts/climber_08.gif

Quand ?

L'activité escalade est proposée aux élèves inscrits à l'association sportive tous les mardis et jeudis midi de 12h30 à 13h30 au gymnase.

Des entraînements ou des sorties sont également proposées le mercredi après-midi.

Où ?

Les entraînements du midi ont lieu sur le mur du gymnase.

Les entraînements du mercredi après-midi peuvent avoir lieu au gymnase de Poilly mais aussi sur les autres murs du giennois : au gymnase du lycée professionnel de Gien, au lycée Bernard Palissy à Gien ou à la salle Cuiry à Gien.

Des sorties en extérieur sont également proposées. Elles permettent de découvrir l'escalade en falaise à Surgy dans l'Yonne ou l'escalade en « blocs » (gros rocher de moins de 4 m de hauteur) dans la forêt de Fontainebleau.

Les déplacements se font en car pour les sorties extérieures ou pour les compétitions quand elles n'ont pas lieu à Gien.

Pourquoi venir à l'AS escalade ?

Pour se perfectionner et progresser, pour essayer de grimper des voies de plus en plus difficiles (de 3C à 7A).

Pour vaincre et surmonter sa peur.

Pour se retrouver avec d'autres élèves et passer de bons moments.

Pour apprendre de nouvelles techniques en escalade notamment apprendre à « grimper en tête ».

I'AS escalade

Pour grimper sur de nouvelles structures en intérieur ou en extérieur.

Pour se confronter à d'autres lors de compétitions amicales, départementales, régionales et même nationales (le collège des Clorisseaux est régulièrement représenté par une équipe lors des championnats de France UNSS d'escalade, ce fut le cas encore en 2008 !)

Qui peut venir à l'AS escalade ?

Tous les élèves du collège qui le souhaitent, quelque soit leur motivation.

Ils doivent pour cela s'inscrire à l'Association sportive et se renseigner auprès des professeurs d'EPS.